

Bruxelles tente à son tour l'expérience du panel

CITOYENNETÉ Dans un mois, le parlement régional accueillera les échanges de 40 Bruxellois tirés au sort sur le thème de la mobilité

L'expérience pourrait enrichir notre panoplie de moyens visant à entendre le citoyen », estime Charles Picqué (PS). Le président du parlement bruxellois veut le croire : le panel citoyen qui sera organisé d'ici peu au sein de son institution, constitue la voie médiane, « mitoyenne », entre la démocratie représentative « sacralisée » et le tirage au sort pur et simple des élus.

L'adhésion au projet bruxellois est unanime : l'ensemble des partis siégeant au sein du bureau du parlement ont validé l'idée d'expérimenter cette initiative participative. Pour le thème, ce fut un peu plus délicat. Celui des journées sans voiture avait d'abord été retenu, avant de constater qu'il conduisait inévitablement à la problématique de la mobilité régionale dans son ensemble. « Il y a eu un réflexe de protection par rapport au choix de la thématique », concède-t-il. Finalement, la décision a été prise de lier au débat sur le plan régional de mobilité, annoncé par le gouvernement

pour l'année prochaine. Le sujet, pleinement dans l'actualité, est en outre une compétence régionale.

Concrètement, un marché public a été passé avec l'ASBL Particitiz, afin qu'elle

pilote la démarche. Celle-ci a adressé un courrier à quelque 8.000 citoyens bruxellois tirés au sort afin qu'ils se portent candidats à l'une des quarante places du panel, via un site internet comportant notamment un questionnaire. La limite pour s'inscrire est fixée au 4 octobre. Un vivier qui n'est sûrement pas trop large : en général, le taux de réponse oscille entre 2 et 5 %. De plus, la composition de l'échantillon sera pondérée par une série de critères destinés à conforter

le caractère représentatif du panel : sexe, âge, lieu de résidence, niveau d'études, mode de déplacement, etc.

70.000 euros de budget

L'étape suivante, c'est la tenue des débats. Ceux-ci seront organisés sur deux demi-journées puis un week-end, avec un défraiement à la clé. L'objectif est d'éviter que la disponibilité des panélistes ne devienne un critère favorisant certains publics. Il était sans doute difficile de faire plus court, sachant que la première matinée servira surtout à baliser le processus délibératif. Les participants pourront solliciter le recours à des experts extérieurs et à toute information jugée utile. La démarche sera en outre

supervisée par un comité scientifique composé de Didier Caluwaerts (VUB), Ludvine Damay (ULB), Benoît Derenne (Fondation pour les Générations Futures), Jean-Benoît Pilet (ULB), Min Reuchamps (UCL) et Sébastien Van Droogenbrouck (Saint-Louis).

Lors du week-end, des débats seront organisés en groupes restreints puis en plénière. Le fruit de ces cogitations sera ensuite soumis aux représentants des différents groupes politiques du parlement, sous la forme d'une résolution. « Par la suite, un débat sera organisé entre ces groupes », ponctue Charles Picqué. Le budget de l'opération ne devrait pas dépasser 70.000 euros (dont 40.000 euros pour Particitiz).

« La démocratie représentative se légitime plus qu'elle ne se dépossède en organisant ce type de procédure », plaide Charles Picqué. Et le succès de l'expérience wallonne vient le conforter : le débat public a tout à y gagner. ■

PASCAL LORENT